

Émissions totales de gaz à effet de serre de portée 3 de RYAM						
Site	Année de référence	Catégorie	Émissions de GES de portée 3 liées au site	Intensité des émissions de portée 3 liées au site	Émissions de GES de portée 3 liées au marché	Intensité de la portée 3 du marché
			(Tonnes métriques de CO2e)	(Tonnes métriques de CO2e)	(Tonnes métriques de CO2e)	(Tonnes métriques de CO2e)
Totaux RYAM	2024	Émissions de portée 3 (total)	3,535,725	2,444	3,632,216	2,511
		Catégorie 1 : biens et services achetés	920,853		920,853	
		Catégorie 3 : activités liées au carburant et à l'énergie	134,878		231,369	
		Catégorie 4 : transport et distribution en amont	170,918		170,918	
		Catégorie 9 : transport et distribution en aval	160,254		160,254	
		Catégorie 10 : traitement des produits vendus	1,304,334		1,304,334	
		Catégorie 12 : traitement en fin de vie des produits vendus	844,487		844,487	
	2023	Émissions de portée 3 (total)	3,759,876	2,593	3,880,778	2,677
		Catégorie 1 : biens et services achetés	728,982		728,982	
		Catégorie 3 : activités liées aux combustibles et à l'énergie	142,745		263,647	
		Catégorie 4 : transport et distribution en amont	124,208		124,208	
		Catégorie 9 : transport et distribution en aval	198,517		198,517	
		Catégorie 10 : traitement des produits vendus	1,649,018		1,649,018	
		Catégorie 12 : traitement en fin de vie des produits vendus	916,406		916,406	
	2022	Émissions de portée 3 (total)	3,249,831	2,182	3,399,670	2,283
		Catégorie 1 : biens et services achetés	634,229		634,229	
		Catégorie 3 : activités liées au carburant et à l'énergie	133,973		283,812	
		Catégorie 4 : transport et distribution en amont	120,089		120,089	
		Catégorie 9 : transport et distribution en aval	120,341		120,341	
		Catégorie 10 : traitement des produits vendus	1,442,091		1,442,091	
		Catégorie 12 : traitement en fin de vie des produits vendus	799,108		799,108	

* Les totaux RYAM comprennent les émissions provenant d'opérations diverses à proximité (usines de copeaux, usine de résine, bureaux appartenant à l'entreprise) utilisées dans les calculs de portée 3.

* Les totaux RYAM comprennent les émissions provenant d'opérations diverses à proximité (usines de copeaux, usine de résine, bureaux appartenant à l'entreprise) utilisées dans les calculs de portée 3.

Catégories exclues de la portée 3 :
Catégorie 2 : biens d'équipement
Catégorie 5 : déchets provenant des opérations
Catégorie 6 : déplacements professionnels
Catégorie 7 : déplacements domicile-travail des employé(e)s
Catégorie 8 : actifs loués en amont
Catégorie 11 : utilisation des produits vendus
Catégorie 13 : actifs loués en aval
Catégorie 14 : franchises
Catégorie 15 : investissements